

Astrida, le 1-4-1953

OBJET:

Plan maison personnel sous
contrat.

I annexe;



N° 102 / S. M.

A Monsieur le Medecin de Secteur
de et à
ASTRIDA.

Monsieur le Medecin,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre n° 230/S. en date du 26-3-1953, me communiquant 2 plans de maisons pour le personnel sous contrat.

Le plan n° I29 bis "Habitation jumelée" sera donc exécuté à Gisagara pour les aides infirmiers.

Je vous saurais gré de me signaler si 2 maisons similaires doivent être construites à Cikongoro.

En annexe je vous renvoie le plan n° I29 "Habitation pour travailleurs" et conserve le plan n° I29 bis pour faire exécuter les travaux.

L'Administrateur de Territoire,

W. ANTONISSEN.

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

SERVICE DE L'HYGIENE

Secteur d' ASTRIDA

Astrida, 26 Mars 1953

Nº 232/S

Objet: Plan maisons personnel sous
contrat.

2 annexes

A Monsieur l'Adminsitrateur
de Territoire de et à
A S T R I D A

Monsieur l' Administrateur,

J'ai l'honneur de vous
faire parvenir sous ce couvert, EN COMMUNICATION, deux plans
de maisons pour le personnel sous contrat.

Le Médecin du Secteur,

Dr.L.HOMANS

L. Homans